

Faut-il à tout prix condamner le redoublement ?

Plus de 90 % des élèves de sixième primaire ont décroché leur CEB

- Plus de neuf élèves de sixième primaire sur dix ont réussi leur CEB.
- La période des bulletins interroge le recours au redoublement. Un chercheur relance le débat.

Le verdict attendu par beaucoup est tombé: 90,63% des 51 192 élèves de sixième primaire qui ont présenté leur CEB la semaine dernière l'ont réussi, a annoncé ce mercredi l'administration de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Plus précisément encore, la moyenne des résultats obtenus par l'ensemble des élèves pour les trois disciplines évaluées est de 75,72% en français, 75,92% en mathématiques et de 68,74% en éveil (histoire, géographie et sciences).

Des lacunes en Eveil

La cuvée 2018 est-elle bonne? Ce taux de réussite de 90,63% est légèrement inférieur à la moyenne des huit dernières années qui est de 91,6%. Mais il est par contre bien meilleur que l'an dernier (voir infographies). En 2017, à la surprise générale, "seuls" 85,5% des élèves, contre 91,18% en 2016, avaient réussi leur CEB.

Selon une première analyse de l'administration de l'enseignement, les résultats obtenus cette année en mathématiques et en français sont sensiblement meilleurs que l'an dernier. Ainsi, les épreuves du "savoir écouter" et des "grandeurs" ont été mieux réussies qu'en

2017. En revanche, les épreuves d'"éveil" ont été globalement moins bien réussies.

La réussite et les recours

Les élèves qui ont satisfait à l'épreuve – et donc qui ont une moyenne de plus de 50% dans chacune des matières évaluées – obtiennent automatiquement leur CEB. Ils pourront fréquenter dès septembre prochain la première année commune de l'enseignement secondaire.

En cas d'échec ou d'absence justifiée à tout ou partie de l'épreuve, les élèves concernés peuvent néanmoins obtenir leur CEB sur la base des résultats des deux dernières années scolaires. C'est l'école, via les conseils de classe, qui prend cette décision.

Les parents de l'élève auquel l'octroi du CEB a finalement été refusé, ou la personne investie de l'autorité parentale à son égard, ont toujours la possibilité d'introduire un recours contre ce refus.

BdO (avec Belga)

La réussite
est moindre
que celle
des dernières
années.

"Doublé" ou "redoublé" ?

Pourquoi, au lieu de dire que l'on "double" une année, utilise-t-on souvent le verbe "redoubler" et le mot "redoublement"? Auteur du "Dictionnaire des belgicisms", Michel Francard note que l'utilisation du verbe "redoubler" est essentiellement français, alors que "*l'usage de 'doubler' est le plus anciennement attesté*" et encore utilisé dans de nombreux pays francophones. "*Le concurrent 'redoubler', d'abord employé avec le sens de 'rendre double', a pris au XIX^e siècle le sens de 'recommencer' (une année d'étude). Cet emploi en contexte scolaire de 'redoubler' est donc une innovation hexagonale.*"

“Vouloir interdire le redoublement des élèves est un combat idéologique, non scientifique”

Entretien Bosco d'Otreppe

C'est devenu un postulat, un axiome presque chez les chercheurs et experts en éducation: faire doubler un élève est une chose mauvaise. Et si, sur le terrain, les profs font de la résistance et défendent le redoublement, c'est parce qu'ils verraient en lui une solution de facilité, l'occasion de trier les élèves, d'homogénéiser leurs classes ou de faire planer la menace de l'échec pour asseoir leur autorité. Est-on cependant si certain qu'il faille irrémédiablement condamner le redoublement? D'où vient cette idée? Est-elle fondée? Et si, au contraire, les profs avaient raison?

Longtemps sceptique face au redoublement, Hugues Draelants, chercheur au Girsef, le Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (UCL), a relu de manière critique la littérature scientifique qui a été utilisée pour imposer l'idée de l'inefficacité pédagogique du redoublement. Et il vient de publier ce 26 juin dans les “Cahiers du Girsef” une étude surprenante (disponible in extenso sur le site du Girsef).

Rien ne permet de prouver que le redoublement est aussi mauvais qu'on l'affirme, y écrit-il. Rien ne permet de dire que le passage obligatoire d'une classe à l'autre soit meilleur. Plus encore: “Les résultats des recherches plus récentes qui utilisent des méthodologies beaucoup plus sophistiquées montrent que les études antérieures ont sous-estimé les effets positifs du redoublement.”

1 Les études relatives au redoublement manquent souvent de rigueur

Hugues Draelants, en remontant les recherches faites sur la question, découvre que “les conclusions qui aboutissent à la dénonciation pédagogique du redoublement sont fondées sur des études méthodologiquement fragiles”. Le chercheur pointe dans ces recherches des comparaisons inopportunes entre systèmes scolaires, la faible prise en compte des contextes, ou des conclusions trop hâtives sur le fait que le redoublement serait la cause des difficultés psychologiques ou scolaires que l'élève rencontrerait plus tard. Il évoque aussi des synthèses, “qui tendent à occulter les débats au sein de la communauté scientifique sur les effets du redoublement”. Il relève enfin que les études plus récentes et plus rigoureuses “sont nettement plus favorables au redoublement”, même s'il est encore “impossible de départager de manière incontestable le redoublement et le passage automatique de classe”.

2 Le redoublement a été conquis par idéologie

Pourquoi, dès lors, la condamnation du redoublement s'est-elle imposée? “Je pense que si l'idée s'est si bien répandue, c'est notamment parce qu'elle correspond à une vision idéologique de l'école, commente Hu-

**“Les profs ont
de bonnes raisons
de défendre
le redoublement.”**

Hugues Draelants
Chercheur en sociologie
à l'UCL

gues Draelants. *Beaucoup de chercheurs sont opposés à l'idée de l'école qui trie, sépare et sélectionne les élèves. Or, le redoublement est associé à cette idée et à la notion de méritocratie. Il est même un symbole. C'est donc pour des raisons plus idéologiques que fondées scientifiquement que la condamnation du redoublement s'est facilement imposée. Aujourd'hui, il faut accepter l'idée que si l'on condamne ou que si l'on encourage le redoublement, on le fait en raison de choix philosophiques et politiques, plutôt qu'à partir de constats scientifiques. S'opposer au redoublement, c'est favoriser la vision d'une école qui ne veut pas trier. Promouvoir le redoublement, c'est se rattacher à une logique méritocratique.*

3 Le Pacte d'excellence a-t-il tout faux ?

Chez nous, cette logique méritocratique, et cette vision de l'école qui doit trier, a été mise entre parenthèses. En tout cas jusqu'à la fin de la deuxième secondaire. Pour preuve : le CEB n'entend pas sélectionner les élèves, mais vérifier qu'ils maîtrisent les prérequis minimaux. Pour preuve également : on ne peut plus doubler entre la première et la deuxième secondaire. De même, le Pacte d'excellence, en voulant réduire le redoublement et en allongeant le tronc commun s'inscrit dans la même logique.

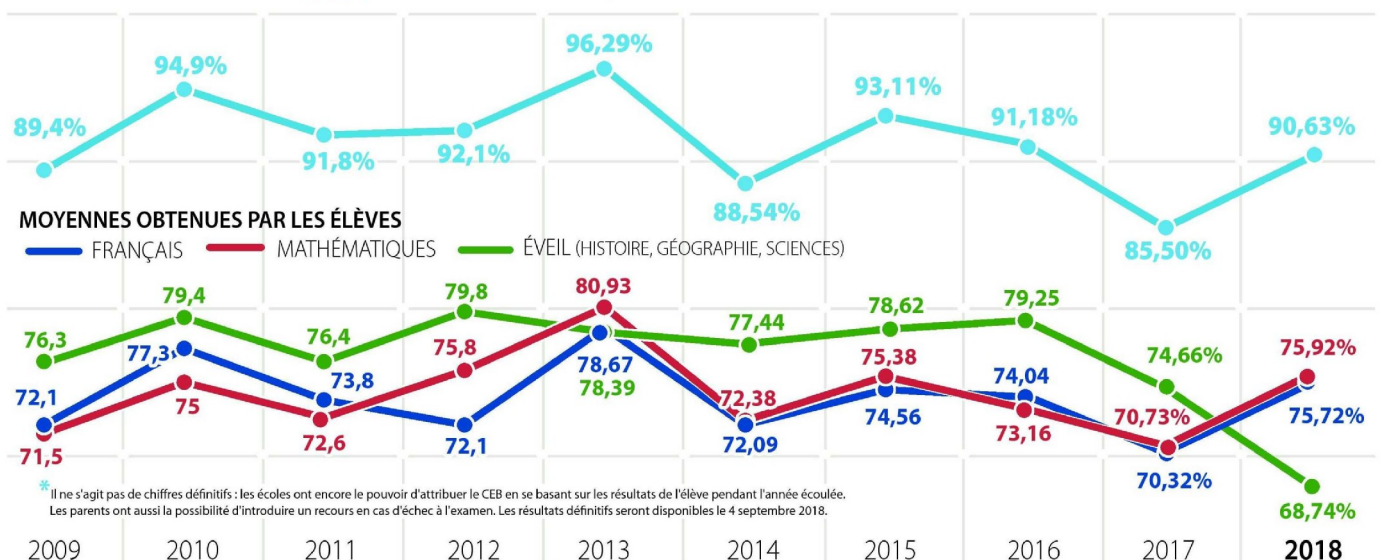
Est-ce à dire que ce Pacte a tout faux ? Non. Car en

matière de redoublement, la réforme est plus prudente qu'elle n'en a l'air. Le Pacte ne souhaite pas proscrire le redoublement, mais limiter son recours, la Communauté française étant en effet une des régions d'Europe qui fait le plus doubler ses élèves. De même, si le Pacte préfère raréfier ce recours au redoublement, il entend accompagner cette évolution d'une augmentation des moyens dédiés à la remédiation et à l'accompagnement personnalisé. *“La ministre de l'Education Marie-Martine Schyns, contrairement à certains de ses prédécesseurs qui souhaitaient réduire le nombre de redoublements pour engendrer des bénéfices budgétaires, semble consciente qu'une telle évolution impose des investissements dans la remédiation.”*

“Contrairement à ce que beaucoup croient”, la question des méfaits ou bienfaits du redoublement n'est donc pas réglée, conclut Hugues Draelants. “Et les profs ont de bonnes raisons de penser qu'il peut être efficace, sur le court terme notamment. Mais je ne veux pas dire à travers cette étude qu'il faut absolument favoriser le redoublement. S'il peut être bénéfique dans certains cas, il faudrait voir quand et comment. Il peut y avoir des redoublements utiles comme des redoublements néfastes. Et certains pays fonctionnent sans recourir à lui. Je plaide donc pour que les chercheurs fassent preuve de davantage de prudence, et que l'on poursuive les recherches. Il faut aussi sortir du débat pour ou contre, en gardant en tête que s'ils peuvent être dans certaines conditions des modes d'action pertinents, ni le redoublement ni la promotion automatique ne sont des solutions optimales au vrai problème de l'échec scolaire.”

LE TAUX DE RÉUSSITE AU CEB DEPUIS 9 ANS

— TAUX DE RÉUSSITE soit 46 396* des 51 192 élèves de 6^e primaire



* Il ne s'agit pas de chiffres définitifs : les écoles ont encore le pouvoir d'attribuer le CEB en se basant sur les résultats de l'élève pendant l'année écoulée. Les parents ont aussi la possibilité d'introduire un recours en cas d'échec à l'examen. Les résultats définitifs seront disponibles le 4 septembre 2018.

